

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD67

présenté par
Mme Brulebois, rapporteure

ARTICLE 30

À l'alinéa 12, substituer à la seconde occurrence du mot :

« et »,

le mot :

« , celle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.